

PUBLIÉ LE 06/09/2023

Déodorant Nuud : retrait du marché par le fabricant de l’ensemble des lots de ce déodorant

SURVEILLANCE - COSMÉTOVIGILANCE

En raison de kystes douloureux survenus chez des personnes ayant utilisé le déodorant Nuud, nous avons mené des investigations. Elles ont montré que la forme galénique de ce déodorant, majoritairement grasse, pouvait être responsable de cet effet indésirable. A la suite d’échanges avec le fabricant, celui-ci a décidé de retirer ses produits de la vente. La commercialisation de ce déodorant a été temporairement suspendue et tous les lots disponibles dans les points de vente ont été retirés du marché, ainsi que ceux disponibles chez les distributeurs.

Des utilisateurs de ce déodorant ont fait état d’effets indésirables tels que des kystes douloureux au niveau des aisselles, parfois accompagnés d’une infection traitée par des antibiotiques. Dans la plupart des cas déclarés, les kystes ont disparu après l’arrêt de l’utilisation du produit ou la prise des traitements prescrits.

L’apparition de ces kystes douloureux peut s’expliquer par la forme galénique du déodorant, une pommade majoritairement grasse, qui favoriserait l’obstruction des pores des aisselles avec la possibilité d’une surinfection microbienne, par un effet occlusif. Les ingrédients entrant dans la composition du déodorant Nuud ne sont pas considérés individuellement, comme à l’origine des effets indésirables rapportés.

Par conséquent, pour protéger le consommateur, le fabricant, en lien avec l’ANSM a décidé de retirer du marché tous les lots disponibles du produit dans les différents points de vente et chez le(s) distributeur(s).

Ces produits sont vendus principalement sur Internet ou via les réseaux sociaux, mais il est également possible de s’en procurer en magasin ou parapharmacie.

Information pour les utilisateurs

J’ai acheté le produit de cette marque, que dois-je faire ?

Nous vous recommandons de cesser d’utiliser ce produit.

Si vous souhaitez néanmoins continuer à utiliser le produit, il convient de strictement suivre les conditions d’utilisation du fabricant figurant dans le courrier ci-joint et de cesser de l’utiliser si vous constatez des effets indésirables.

J’ai utilisé ce déodorant, y a-t-il des risques ?

En raison de la forme galénique de type pommade du déodorant Nuud, des effets indésirables, comme l’apparition de kystes douloureux sous les aisselles, peuvent survenir. L’apparition de kystes, si elle s’accompagne d’une inflammation ou d’une infection, peut représenter un risque accru pour les personnes fragiles sensibles aux infections, celles souffrant de la maladie de Verneuil et également les personnes allergiques aux antibiotiques.

Pourquoi le déodorant Nuud peut-il être à l’origine des effets indésirables ?

La forme galénique, majoritairement grasse, du déodorant Nuud expliquerait l’apparition des effets indésirables déclarés, des kystes accompagnés de douleurs, en raison de l’obstruction des pores des glandes sudoripares avec possibilité d’infections microbiennes par un effet occlusif.

En cas d’effets indésirables, nous vous invitons à consulter votre médecin et à effectuer une déclaration sur le

portail des signalements.

Déclarer un effet indésirable

RAPPEL DE PRODUIT - COSMÉTIQUES - PUBLIÉ LE 06/09/2023

Déodorant Nuud : retrait du marché de l’ensemble des lots du déodorant de la marque

Information destinée aux officines et aux grandes et moyennes surfaces